

The background of the page is a photograph of a large crowd of people. Many of the people have their hands raised in the air, suggesting a celebratory or participatory event. The image is slightly blurred, focusing attention on the text in the foreground.

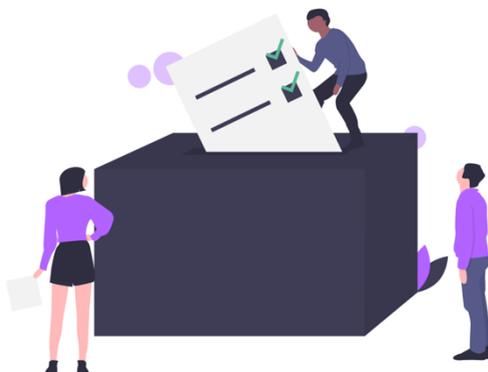
**TOUT SAVOIR SUR
L'AGEF, LES
FACHSCHAFTEN
ET LA POLITIQUE
UNIVERSITAIRE**

PARTIE 1

C'EST QUOI L'AGEF ?

L'AGEF, c'est l'**association générale des étudiant·e·s de l'Université de Fribourg**. Tous et toutes les étudiant·e·s en sont membres (la cotisation est comprise dans la taxe semestrielle) et jouissent donc de ses services, de ses droits et de ses compétences de représentation.

Le **rôle principal** de l'AGEF – et plus particulièrement du Comité – est de **représenter les intérêts estudiantins** en siégeant directement au sein des législatifs de l'Unifr et en étant en contact direct avec les Facultés et le Rectorat. L'AGEF propose de plus des **prestations de service**, crée des **projets pour la communauté estudiantine** et organise et soutient de nombreux **événements**.



PARTIE 2

LES FACHSCHAFTEN ET LES ORGANES DE L'AGEF

L'AGEF est **une institution politique** avec, au niveau central, un **exécutif** (le Comité) et un **parlement** (le Conseil étudiantin). Le Conseil est composé de représentant·e·s de chacune des 29 **Fachschaften**.

Une Fachschaft (FS) est une section facultaire de l'AGEF et une branche d'étude ; chaque étudiant·e est donc membre d'au moins une FS et a la possibilité de **voter et d'être élu·e** au sein de celle-ci. Une Assemblée rassemblant tous les étudiant·e·s de la branche a lieu chaque début de semestre pour discuter des problèmes facultaires, élire les représentant·e·s et le Comité qui pilotera les activités politiques et organisera divers événements.

L'AGEF est donc la faïtière de toutes les Fachschaften et autres associations d'étudiant·e·s à l'UNIFR qu'elle finance.



PARTIE 3

LES CONSEILS ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Université de Fribourg est la **plus démocratique** de Suisse ! Cela signifie **qu'à tous les niveaux hiérarchiques, des étudiant·e·s prennent part aux décisions** des différents organes directeurs de l'Université (engagement de professeurs, modalités d'exams, plans d'études, stratégie, etc). La voix estudiantine compte énormément !

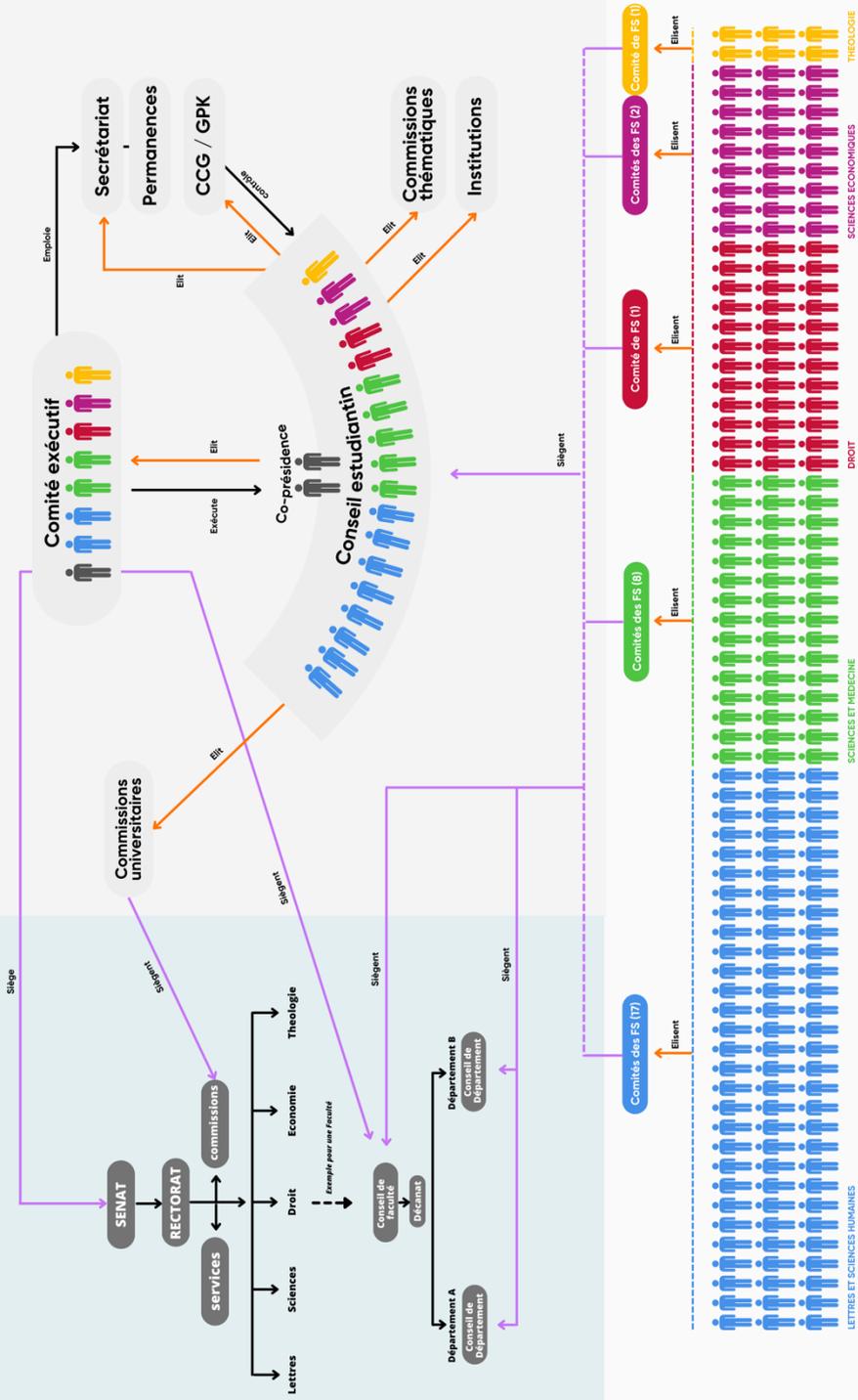
Les **représentant·e·s des Fachschaften** **siègent** ainsi dans les Conseils de Département et d'Institut, dans les Commissions universitaires et dans les Conseils de Faculté, ainsi qu'au Conseil estudiantin de l'AGEF. Le Comité exécutif de l'AGEF siège lui dans les Conseils de Faculté, dans les Commissions universitaires et au Sénat de l'Université.

Les **votes des étudiant·e·s ont le même poids** que celui des professeurs et du personnel de l'Université.



Université

AGEF



PARTIE 4

OK, ET C'EST TOUT CE QUE FAIT L'AGEF ?

Non, L'AGEF ne fait pas que de la politique ! Son comité exécutif (élu par le CE) **coordonne des dizaines de projets** chaque année pour le bien des étudiant·e·s sur le campus. L'AGEF est de plus un **prestataire de services** (agenda, merchandising, aides, etc), et un **organisateur d'événements** par le biais de ses commissions et Fachschaften. L'AGEF apporte de plus une **assistance à tous·tes les étudiant·e·s** pour toutes questions relatives à la vie universitaire.

De plus, l'AGEF **engage chaque année des étudiant·e·s pour son secrétariat**, et est donc un employeur de choix pour les étudiant·e·s.



PARTIE 5

DONC, POUR RECAPITULER

L'AGEF est la **faitière de toutes les Fachschaften**. Chaque **étudiant·e en est membre** et peut profiter ainsi de ses services et des droits de vote et d'éligibilité.

L'AGEF est organisée comme une **institution politique** : gouvernée par un comité élu par un parlement composé de représentant·e·s de chaque branche, élu·e·s par les étudiant·e·s de la branche en question.

Par le biais de son Comité, l'AGEF propose de nombreux services aux étudiant·e·s. Par le biais du CE, il les soutient financièrement en cas de besoin et, par le biais des comités de Fachschaften, propose des événements et de l'assistance aux étudiant·e·s de l'Unifr.

À noter que les fonctions exécutives et administratives sont **rémunérées**. L'AGEF est donc de plus un employeur de choix. L'AGEF permet de créer un réseau éprouvé. De plus, le **monde professionnel apprécie la prise de responsabilité** ainsi que l'investissement dans le monde académique.

PARTIE 6

INFOS PRATIQUES

Nous trouver

Bureau MIS 3020
Av. de l'Europe 20
1700 Fribourg

Bureau PER21 F020
Bv. de Péroilles 90
1700 Fribourg

Nous contacter

agef@unifr.ch

026 300 73 12

www.agef.ch

Notre Insta

@agefrib

→ [Voir](#)

Nos actions

Nos projets

→ [Voir sur le site](#)

Raccourcis

Organisation

→ [Voir sur le site](#)

S'engager

→ [Voir sur le site](#)

Services

→ [Voir sur le site](#)

Fachschaften

→ [Voir sur le site](#)

